

Frontignan, le 17 mai 2019

Compte rendu du Conseil d'Administration du 13 mai 2019

Présents : Gérard Chaput, René Casses, Dominique Coquery, Francis Herrera, Christian Robquin, Djimi Tsouladzé

Absents excusés : Maurice Lidou, Josiane Refuveille

Début de la réunion : 18 h 30

1- Approbation du compte rendu de CA du 8 avril 2019

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA à cette date, le compte rendu est validé.

2- Situation de l'association

Francis Herrera signale 3 retours d'adhérents se disant navrés de la situation de l'association et regrettant sa possible disparition.

Les conseillers font le constat de la situation de l'association. À ce jour, aucune solution de renouvellement du bureau de l'association n'apparaît.

René Casses, intervient pour indiquer qu'il a eu tout de même des contacts pouvant entrevoir une possibilité de reprise par des personnes non adhérentes sensibilisées par l'environnement sur Frontignan et qui avaient proposé de nous rencontrer lors de ce CA.

À ce moment précis, aucun appel n'a été reçu confirmant cette rencontre.

Un débat s'en suit sur les dispositions à prendre au cas où cela serait confirmé.

Il en résulte ce qui suit :

- ✓ *Concernant la demande d'intégration de nouveaux adhérents dans le but de prendre la suite de l'association et la participation aux CSS de GDH et SCORI, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents a décidé de s'en tenir aux Statuts et au règlement intérieur de l'Association (disponible sur notre site arzf.org).*

Sachant bien entendu que les membres s'engagent à transmettre les dossiers et à aider à la passation des responsabilités et à la transition. Concernant la représentation dans les CSS, il est impératif que les titulaires et suppléants soient adhérents et qu'en l'occurrence s'ils ne devaient pas être adhérents, ils s'engagent à reprendre la suite de l'association et à appliquer les statuts et règlement intérieur.

Les membres décident de se revoir courant juin pour étudier les dispositions à prendre si la situation de l'association devait en rester là.

3- Santé environnementale

Bonne nouvelle. Conséquence à nos demandes sans cesse répétées, lors des réunions avec la préfecture, Francis Herrera remet à Gérard Chaput un courrier de l'Agence Nationale de Santé indiquant qu'une étude sur la situation sanitaire de la population proche des industries potentiellement polluantes sera programmée prochainement. Cette étude réalisée par Santé Publique de France consistera dans un premier temps à interroger sur ce sujet tous les partenaires concernés, dont ARZF (*)

La séance est levée à 20 h.

() Depuis cette réunion et suite à ce courrier l'association a été contactée pour être entendue sur ce sujet. Rendez-vous est pris pour le 6 juin en début d'après-midi.*

Pour le CA / Francis Herrera